



Bail non respecté- cohabitation appartement-commerce

Par **Berlue**, le **27/09/2014** à **09:08**

Bonjour
Depuis 15 je suis locataire d'un appartement situé au dessus d'une pharmacie. Mon bail comporte le couloir et le jardin. Or le dernier pharmacien installé depuis plusieurs années, après avoir fait des travaux pour agrandir son local, a "annexé" l'intégralité de mon couloir et de ma cour pour son propre matériel (PLV, poubelles, cartons, armoires de médicaments, balais, aspirateurs;;;). Entrer ou sortir de chez moi devient ingérable, nous ne pouvons plus utiliser la cour, ni même entrer notre vélo car le couloir est encombré en permanence. Je crains pour notre sécurité en cas d'incendie par exemple. J'ai évoqué ce pbm avec courtoisie avec le nouveau commerçant, qui finalement n'en tient pas compte et peu à peu a investi tout l'espace qui ne lui appartient pas. De plus, l'appartement n'est pas aux normes en termes d'électricité, je l'ai signalé à maintes reprises, oralement et par courrier, rien ne se passe.
Que puis faire faire respecter mes droits locatifs? Je vous remercie par avance de votre réponse. Bien cordialement

Par **Lag0**, le **27/09/2014** à **10:16**

Bonjour,
Il faut vous adresser à votre bailleur. C'est à lui de vous assurer la jouissance paisible de votre logement.
Envoyez lui une LRAR pour avoir la trace de la demande.

Par **moisse**, le **27/09/2014** à **18:48**

Pour compléter, quelle est la question exacte relative aux normes électriques, lesquelles changent tous les ans sans pour autant comporter une obligation systématique de mise à jour.